



LA COMMUNE DE MOUGUERRE (5162 habitants)

Département des Pyrénées-Atlantiques

RECRUTE

UN CHEF D'ÉQUIPE VOIRIE

(Poste à temps complet)

Cadres d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX ET DES AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX

Emploi susceptible d'être pourvue par voie contractuelle conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée

I. ACTIVITÉS PRINCIPALES

Collaborateur du Responsable des services techniques, placé sous l'autorité du Directeur Général des Services, vous serez chargé(e) de coordonner et superviser les travaux d'entretien courant et de réparation de la voirie publique, et plus particulièrement de :

- **Encadrer une équipe opérationnelle** : planifier le travail de l'équipe ; assurer le suivi du temps de travail ; assurer le suivi des formations réglementaires ; assurer un rôle de cohésion dans l'équipe et la diriger durant la réalisation des travaux ; contrôler l'exécution des travaux effectués par les agents,
- **Préparer et réaliser les travaux d'entretien courant et les différentes réparations de la voirie publique** : repérer et diagnostiquer les principales dégradations ; estimer et planifier un chantier ; commander les matériaux ; rechercher les réseaux à proximité du chantier ; contrôler la signalisation et la mise en sécurité du chantier (DICT,...) ; faire le lien avec les riverains, etc.,
- **Entretien et conduire les engins de chantier (tractopelle) et les camions** : nettoyer, entretenir et ranger les outils, équipements et matériels après usage ; réaliser des réparations et des dépannages de premier niveau ; renseigner les carnets de bord et les documents relatifs à l'utilisation ou à l'entretien des engins et camions,
- **Faire remonter les problématiques des riverains et proposer à la hiérarchie des solutions aux problématiques rencontrées.**

II. COMPÉTENCES

- Formation BEP conducteurs d'engins et/ou CAP constructeur professionnel en voiries et réseaux, BEP travaux publics,
- Permis C / EC et CACES R482 catégories C1, F et A et Formation AIPR exigés
- Maîtriser les normes et techniques de mise en œuvre des matériels et matériaux
- Maîtriser les techniques de décaissement, démolition de chaussée, pose d'éléments de voirie, réalisation de corps de chaussée et d'éléments maçonnés ...
- Aptitude à l'encadrement et au travail en équipe
- Savoir lire des plans et maîtriser les règles de signalisation et de sécurité des chantiers
- Aptitudes relationnelles (avec collègues, élus, public en général)
- Autonomie, disponibilité, sens de l'organisation et de la rigueur
- Aptitude à la négociation et au dialogue
- Expérience sur un poste similaire souhaitée.

III. CONDITIONS D'EXERCICE

- Règles professionnelles, éthique et déontologie, sens du service public,
- Travail en extérieur par tous les temps,
- Des déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire communal,
- Horaires qui peuvent être irréguliers en fonction des chantiers et des obligations de service,
- Activités définies et évaluées par le supérieur hiérarchique,
- Travaux sur voie publique, produits toxiques, conduite d'engins, travail en extérieur,
- Rémunération statutaire + Régime indemnitaire.

IV. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Date limite de dépôt des candidatures : le 30 JUILLET 2021, à 8 heures

Les candidatures devront être déposées par voie électronique sur le site www.cdg-64.fr, onglet "Emploi et recrutement", rubrique "Offres d'emploi", puis "Postuler à un recrutement suivi par le CDG 64" ou à l'aide du lien suivant : <http://recrutement.cdg-64.fr/recherche.php> Les correspondances seront adressées aux candidats par courriel (convocations, lettres de réponse). Il est impératif de consulter régulièrement votre boîte de réception mail et les courriers indésirables.

V. POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Pôle Recrutement du Centre de Gestion - Tél 05.59.90.18.23 – recrutement@cdg-64.fr

VI. POSTE À POURVOIR

SEPTEMBRE 2021